CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1234 **Valable du 12/03/2026 au 11/03/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/06/2004
Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Dénomination sociale : SDAE

129 RUE DE MADRID
62730 LES ATTAQUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 440243269

Etablissement : Secondaire
Numéro Siret : 440 243 269 00048
Code NACE : 4311Z
Numéro caisse de congés payés : 440243269 9

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 4820000/0010101201

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 4820.000 / 001 331330

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 21 00 12 66 **Fax :** 03 21 00 79 68
Portable :
Responsabilité légale : WAY ALEXIS PRÉSIDENT

Responsable Technique : WAY ALEXIS

Site internet :
E-mail : contact@sdae-regnier.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	11	EFF2B	928 587	CA4
Dans l'activité	9	EFF2	409 922	CA2

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification probatoire	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 31/10/2025	12/03/2026	11/03/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 08/04/2026

Le Président de la commission
Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat
Gérard SÉNIOR

Version 2025